COMPRENDRE

LES 15 DÉCISIONS QUI ONT SAIGNÉ LE PEUPLE FRANÇAIS

50 ans de choix politiques
qui ont fait reculer le travail,
les services publics et la démocratie.

→

Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon

LE RÉCIT DU FIGARO

Le Figaro vient de publier les « 50 décisions qui ont coulé la France », tirées d'un rapport de **l'Institut Thomas More**.

Présenté comme « apolitique », ce think tank est pourtant libéral-conservateur et appartient à la galaxie intellectuelle de l'extrême droite. Il est notamment financé par Périclès, le projet du milliardaire d'extrême droite Pierre-Édouard Stérin destiné à faire progresser les droites conservatrices et le RN.

Alors faisons le même exercice.
Mais regardons les décisions que leur récit oublie : celles qui ont affaibli le travail, les services publics, notre patrimoine collectif et notre démocratie.

Voici notre contre-histoire.



@miaoulenchon →

1982-1983

Le virage salarial

Au début des années 1980, la France entre dans une politique de désindexation et de modération salariale.
L'objectif est clair : casser l'inflation et restaurer la compétitivité.

**Ça fonctionne sur les prix. Mais l'INSEE constate aussi un fort ralentissement de la progression des salaires réels, dont la désindexation est l'un des facteurs.
Un changement durable s'installe : la hausse des prix n'entraîne plus mécaniquement celle des salaires.**

Le travail devient une variable d'ajustement.



@miaoulenchon →

1986-1988

Le patrimoine privatisé

Paribas, Suez, Société générale, TF1...
Entre novembre 1986 et février 1988,
29 entreprises publiques sont privatisées.

Recette pour l'État :
70,5 milliards de francs.
Pour les défenseur·ses de ces ventes : efficacité, concurrence, désendettement. Mais le choix est aussi patrimonial : une recette immédiate est obtenue en échange d'actifs que la collectivité ne contrôle plus.

C'est le début d'un mouvement qui transformera profondément le rôle économique de l'État.



@miaoulenchon →

1993

La monnaie s'autonomise

Le 4 août 1993, la Banque de France devient indépendante. La loi lui interdit désormais d'accorder un crédit au Trésor ou d'acheter directement sa dette.

Attention : ce n'est pas la fameuse « loi de 1973 » souvent racontée de travers. L'objectif est la stabilité monétaire. Mais le choix est aussi politique : le financement monétaire direct de l'État sort définitivement de sa boîte à outils.

Une part essentielle de la politique économique échappe désormais au gouvernement.



@miaoulenchon →

1993

Retraites : premier recul

La réforme Balladur fait passer la durée requise dans le privé de 37,5 à 40 années et calcule désormais la pension sur les 25 meilleures années, contre 10 auparavant.

Elle modifie aussi les règles d'indexation.
La DREES estime que, pour la génération 1938, la pension moyenne est environ 7 % inférieure à ce qu'elle aurait été sans la réforme de 1993.

Le recul des retraites commence bien avant Macron.



@miaoulenchon →

2004

L'hôpital à l'acte

La tarification à l'activité, ou **T2A**, change la logique du financement hospitalier : chaque séjour correspond désormais à un tarif.

En 2019, elle représente encore 59,2 % des recettes versées par l'Assurance maladie aux hôpitaux publics.
La Cour des comptes lui reconnaît des gains de transparence et d'efficacité. Mais le principe reste puissant : plus l'hôpital produit d'actes, plus il génère de recettes.

Ce n'est pas toute la crise hospitalière.
C'est un changement profond de logique.



@miaoulenchon →

2007-2012

L'État à la diète

Avec la RGPP, Nicolas Sarkozy applique une règle devenue symbole : ne remplacer qu'un fonctionnaire d'État sur deux partant à la retraite.

En cinq ans, le gouvernement revendique 150 000 postes supprimés dans la fonction publique d'État. L'objectif officiel : moderniser l'administration et réduire les dépenses. Mais lorsqu'un nombre de suppressions devient lui-même un objectif politique, une autre question apparaît : adapte-t-on l'administration aux besoins... ou les besoins aux effectifs restants ?



@miaoulenchon →

2005-2008

Du vote au Parlement

29 mai 2005 : les Français·es rejettent le traité constitutionnel européen à 54,67 %.

En 2008, après révision de la Constitution, le traité de Lisbonne est ratifié par voie parlementaire. Ce n'est juridiquement pas le même traité. Mais la séquence crée une fracture politique durable : après le rejet populaire d'un projet institutionnel européen, son successeur n'est pas soumis au même électorat.

Ici, le problème n'est pas l'Europe. C'est la méthode démocratique.



@miaoulenchon →

2010

Deux ans déjà

Avant les 64 ans de Macron,
il y eut les 62 ans de Sarkozy.

La réforme Woerth repousse progressivement l'âge légal de départ de 60 à 62 ans. L'âge permettant d'échapper à la décote est également décalé. C'est une rupture majeure : depuis 1982, 60 ans constituait l'âge légal de référence.

Le financement des retraites est de nouveau ajusté principalement en demandant aux actif·ves de rester plus longtemps au travail.



@miaoulenchon →

2012

Le déficit verrouillé

La France ratifie le TSCG, qui inscrit dans le cadre européen une limite de 0,5 % du PIB pour le déficit structurel.

L'objectif est de garantir la soutenabilité des finances publiques. Mais même les travaux institutionnels européens ont depuis pointé un risque : certaines règles budgétaires peuvent devenir procycliques, c'est-à-dire accentuer un ralentissement économique au lieu de le combattre.

La question devient alors : combien de politique économique reste-t-il au politique ?



@miaoulenchon →

2013

Le CICE coûteux

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi réduit massivement le coût du travail pour les entreprises.

En 2016 : environ 18 milliards d'euros. Résultat évalué par France Stratégie : autour de 100000 emplois créés ou sauvegardés, avec des effets très concentrés sur certaines entreprises. L'organisme public lui-même juge l'effet sur l'emploi faible au regard du coût.

Un tournant s'affirme : soutenir l'emploi en subventionnant davantage l'offre plutôt qu'en augmentant directement les salaires.



@miaoulenchon →

2016-2017

Le travail flexibilisé

Deux décisions, un même mouvement.

La loi El Khomri de 2016 permet à l'accord d'entreprise de primer dans plusieurs domaines, notamment le temps de travail. Les ordonnances Macron de 2017 poursuivent : fusion des instances représentatives dans le CSE, accords de performance collective, ruptures conventionnelles collectives, barème des indemnités prud'homales…

Pour les entreprises : davantage de capacité d'adaptation. Pour les salarié·es : la protection se déplace progressivement de la loi vers la négociation locale.



@miaoulenchon →

2018

Le capital allégé

Macron transforme l'ISF en IFI et instaure le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital.

Pour le seul passage de l'ISF à l'IFI, l'INSEE estime 340000 ménages gagnants contre 10000 perdants. Coût statique estimé pour l'État : 3,44 milliards d'euros en 2018.

Les évaluations discutent encore les effets économiques de long terme. Mais l'effet redistributif immédiat, lui, est net : 69 % du gain de niveau de vie va aux 10 % les plus aisé·es.



@miaoulenchon →

2019-2021

Chômage moins protégé

La réforme de l'assurance chômage durcit plusieurs règles d'accès et modifie profondément le calcul des allocations, notamment pour les personnes alternant emploi et chômage.

L'Unédic a étudié 3,3 millions d'allocataires concerné·es. Environ 1,5 million ont effectivement vu leurs droits modifiés par la réforme. L'objectif gouvernemental était d'encourager l'emploi durable et le retour au travail.

Mais l'ajustement financier porte d'abord sur celles et ceux dont les parcours sont déjà les plus discontinus.



@miaoulenchon →

▼

2023

Deux années de plus

Après 60 → 62 ans, voici 62 → 64 ans.

La réforme de 2023 repousse progressivement l'âge légal et accélère le passage aux 43 années de cotisation. Le COR confirme que la réforme augmente l'âge effectif de départ, avec des effets différents selon les générations, les sexes, les carrières et les niveaux de pension. Le principal levier choisi est limpide : équilibrer davantage le système par du temps de travail supplémentaire.

Ce choix n'avait rien d'inévitable.



@miaoulenchon →

ILS NOUS ONT SAIGNÉ

Ne nous racontons pas d'histoires :
la droite n'a pas fait ça seule.
Privatisations, austérité, retraites, casse du droit du travail, hôpital géré comme une entreprise, cadeaux au capital… la droite a frappé, mais une partie de la gauche a accompagné, prolongé, parfois accéléré. Pendant quarante ans, on nous a expliqué qu'il fallait être « raisonnables ».
Travailler davantage. Accepter moins. Fermer des lits. Vendre nos entreprises. Sacrifier nos services publics. Faire des efforts. Toujours les mêmes efforts. Toujours pour les mêmes. La France n'a pas été « coulée » par trop de solidarité.

Elle a été saignée par des choix politiques. Et il est temps de reprendre ce qu'on nous a pris.



@miaoulenchon →

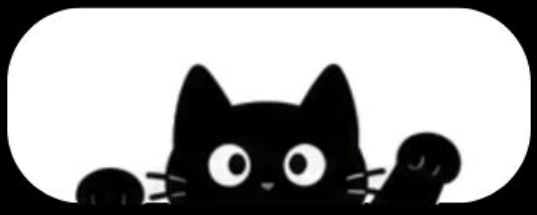
LES SOURCES :

- INSEE, La modération salariale en France, Économie et Statistique n°367, 2003
- Sénat, rapport n°59, Privatisations 1986-1988, 1989
- Légifrance, loi n°93-980 du 4 août 1993
- DREES, CALIPER – Effets de la réforme des retraites de 1993, 2011
- Cour des comptes, La tarification à l'activité, 2023
- Sénat, débats du 17 novembre 2011, bilan RGPP
- Ministère de l'Intérieur, résultats du référendum du 29 mai 2005
- Vie publique, Comment le traité de Lisbonne a-t-il été ratifié ?
- Vie publique, Les différentes réformes des retraites de 1993 à 2023
- CAFP, Trajectoires et soutenabilité de la dette, 2021
- France Stratégie, Évaluation du CICE, 2020
- France Stratégie, Évaluation des ordonnances travail, 2021
- INSEE, Réformes de la fiscalité du capital, 2020
- Unédic, Évaluation de la réforme d'assurance chômage 2019-2021, 2025
- COR/DREES, Effets redistributifs de la réforme des retraites, 2023



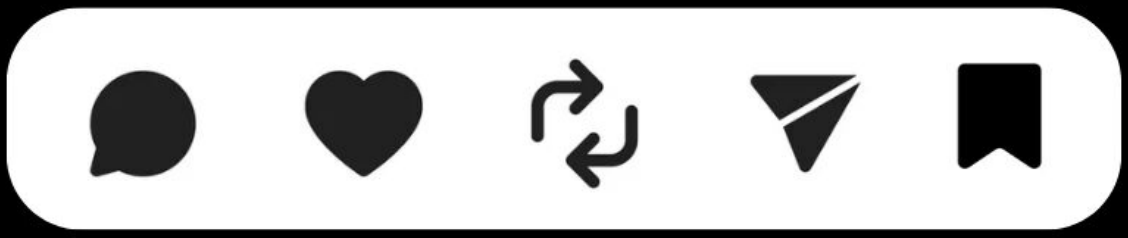
@miaoulenchon →

Vous aimez mon travail ?
Soutenez-moi sur Tipeee ❤️
Même 1 €, ça m'aide à continuer.
Lien dans ma bio.
https://fr.tipeee.com/miaoulenchon/



SAUVEGARDE CE CHARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

Commentez, partagez et sauvegardez.



Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon